

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **11 février 2020**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #6 - Rachel Goupil

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

54-02-2020

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE**
le conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 11 février 2020 tel que lu et présenté.

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - relation de travail avec l'employé 61
- 5 - VARIA
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

55-02-2020

4.1 - Résolution, relation de travail, avec l'employé numéro 61

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Camille mandate le maire, M. Adélarde Couture, pour tenir une rencontre administrative en relation de travail avec l'employé numéro 61 concernant une entente qui lui sera proposée.

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu agisse comme témoin lors de cette rencontre.

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun point au varia.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE LA SESSION

M. Jocelyn Pouliot propose la levée de l'assemblée, à 21h.

Adélarde Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale